



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107446

VALABLE JUSQU'AU

18/01/2027

ÉDITÉ LE

27/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/1995

Forme juridique :

SARL

DEPUIS LE 28/10/2024  
7 622

Capital :

Raison sociale : SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS D'AGENCEMENTS  
ET DE MENUISERIE

LIEU-DIT LE CLOS  
14170 PERRIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN 2000B50328

Téléphone : 02 31 90 42 42

Fax : 02 31 90 42 44

Siret : 400 753 117 00011

Portable : 06 87 64 90 31

Code NACE : 4332C

Site Internet : <http://www.seram-executive.com>

Numéro caisse de congés payés : 6505660-1

E-mail : [direction@seram-executive.com](mailto:direction@seram-executive.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 292770

Responsabilité légale :

DE NAZELLE GUILLAUME GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 292770

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	08/04/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/01/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.